

# Le Canton muscle son attractivité philanthropique pour renforcer sa position de pôle international dans le domaine

**Promotion économique** Les autorités genevoises ne cachent pas leurs ambitions: elles souhaitent renforcer le rôle du canton comme pôle international du secteur philanthropique. Actuellement, près de 1400 fondations y gèrent plus de 25 milliards de francs d'actifs et redistribuent 9 milliards chaque année en Suisse et à travers le monde.

Dans un contexte où la concurrence s'intensifie, des mesures visant à accroître son attractivité ont été annoncées jeudi matin par Delphine Bachmann, conseillère d'État chargée de l'Économie et de l'emploi et de Nathalie Fontanet, conseillère d'État chargée des Finances.

Ainsi, le site de l'État dédié à la philanthropie a été entièrement repensé. Une cartographie interactive, intégrant l'ensemble des informations publiques de chaque fondation, a également été réalisée et sera prochainement mise en ligne.

De plus, un Conseil stratégique de la philanthropie a vu le jour. Réunissant acteurs du secteur et représentants de l'administration, il a d'ores et déjà commencé ses travaux en vue d'optimiser les rapports entre pouvoirs publics et activités philanthropiques, ont indiqué les magistrats.

Ces initiatives ont été mises en œuvre sur la base des recommandations émises dans le rapport du Centre en philanthropie de l'Université de Genève (GCP), rendu public en mars 2025.

Du côté de l'administration fiscale cantonale (AFC), des mesures ont également été prises avec la mise à jour du guide en matière d'exonération fiscale. Ses usages en matière d'activités d'intérêt général déployées à l'étranger, d'indemnisation des membres des conseils de fondation et de soutien par du financement entrepreneurial y ont été précisés.

L'AFC prévoit également d'examiner si sa pratique en matière

d'exonération peut être encore adaptée «au regard des nouveaux modèles de philanthropie, comme l'entrepreneuriat social, les modèles de soutien entrepreneuriaux au sens large et autres investissements à impact», a indiqué Nathalie Fontanet.

## Congrès en 2027

La magistrate PLR souligne que ces fondations «participent pleinement à la prospérité de notre canton et à son rayonnement international. Leurs activités s'inscrivent dans une dynamique de partenariat et se déploient de manière complémentaire aux politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics.» À noter que le Canton s'apprête à accueillir en 2027 le congrès bisannuel du Réseau européen de recherche sur la philanthropie. L'occasion de continuer de se positionner comme un pôle incontournable du secteur.

**Caroline Zumbach**